

PAR COURRIEL

Québec, le 9 septembre 2020

Monsieur Daniel Genest
Directeur de projet
Ville de Québec
Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun
226-825, boulevard Lebourgneuf
Québec (Québec) G2J 0B9
daniel.genest@ville.quebec.qc.ca

Objet : **Projet de construction d'un tramway à Québec – Questions complémentaires
du 9 septembre 2020**

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions auxquelles nous souhaitons grandement recevoir des réponses d'ici le **14 septembre** prochain à 10 h. Compte tenu de l'échéancier serré dont dispose la commission pour ses travaux, aucun délai supplémentaire ne peut être accordé.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, merci de bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Annie St-Gelais pour Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.



1. Dans le cadre du comité plénier qui devait se tenir le 8 septembre 2020, la Politique de viabilité hivernale devait être présentée. Veuillez déposer cette politique et tous les documents qui y sont associés. Quelles sont les modifications ayant été apportées à cette Politique au cours des 10 dernières années ? Quels sont les règlements municipaux se rapportant à cette politique ? Veuillez présenter et détailler ces règlements le cas échéant. Dans quelle mesure le projet du tramway respectera cette politique ? Veuillez détailler et expliquer.
2. Le plan d'adaptation aux changements climatiques de la Ville de Québec a été réalisé dans le cadre du programme Climat-Municipalités et approuvé par le conseil municipal en avril 2009. Selon ce plan, le Service de l'environnement devrait tenir compte des impacts des changements climatiques dans le cadre de l'ensemble de ses activités, de ses projets, de ses plans et de ses règlements municipaux. Globalement, il s'agit de mieux intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans l'ensemble des initiatives de la ville, de développer des plans d'interventions et d'améliorer les infrastructures.
 - a. Veuillez déposer ce plan d'adaptation aux changements climatiques. Veuillez déposer tous les rapports s'y rattachant. Veuillez déposer la résolution du conseil municipal qui approuve ce plan. Veuillez déposer tous les documents ayant servi à l'élaboration du plan.
 - b. Dans le cadre du projet de construction d'un tramway à Québec, veuillez démontrer et détailler comment le BPRSTC intègre mieux l'adaptation aux changements climatiques dans l'ensemble de ses initiatives, dans le développement de ses plans d'interventions et dans l'amélioration de ses infrastructures.
 - c. Dans le cadre du projet de construction d'un tramway à Québec, veuillez démontrer et détailler de quelles façons le BPRSTC tient compte des impacts des changements climatiques dans le cadre de l'ensemble de ses activités, de ses projets et de ses plans.
3. Dans le document PR3.5 (2 de 2) en page 52, vous mentionnez que les niveaux de vibration et de bruit solidien simulés en considérant une pose de voie classique sans dispositif de mitigation des vibrations, sont souvent inférieurs aux valeurs limites fixées sur un linéaire de 15 km (soit 80 % de la longueur totale de voie étudiée). Veuillez expliquer comment ce résultat est obtenu à partir des données présentées au tableau 5 (pages 51 et 52).
4. En page 58 du document PR3.5 (2 de 2), sur la base du tableau 6, vous concluez que la pose d'une semelle souple sous le rail serait envisagée sur 36% du la ligne étudiée et qu'une dalle flottante serait envisagée sur une longueur de 910 m. En page 63, sur la base du tableau de l'annexe 1, vous concluez que pour la semelle souple, ce serait 16% du tracé et 230 m pour la dalle flottante. Veuillez expliquer cet écart et préciser, avec justification, quelle est la conclusion retenue. Veuillez présenter sur une carte les segments pour lesquels des mesures d'atténuation des vibrations seraient envisagées en précisant le type de mesure.

5. En réponse à la question QC-130 (PR5.2) du MELCC, vous présentez un tableau (tableau 1) dont le titre est : "Niveaux de vitesse vibratoires sur plancher à l'intérieur de bâtiments, simulés pour la pose de voie de référence (sans atténuation) et pour trois voies anti-vibratiles de niveaux d'atténuation croissants (niveaux 1, 2 et 3)". Le tableau ne montre que les niveaux de vitesse vibratoire pour la voie de référence. Veuillez déposer le tableau complet et préciser quel spectre d'excitation (Lyon ou FTA) a été utilisé pour calculer ces résultats. Précisez également si ces résultats modifient la conclusion de l'étude vibratoire mentionnée à la question précédente.
6. Veuillez déposer ce document : Réseau de transport de la Capitale (2010). Tramway de Québec. Dossier de présentation du projet. Préparé par la firme GENIVAR pour le Réseau de transport de la Capitale, Québec, 1er décembre 2010.